



FAUX ORDRES DE VIREMENTS INTERNATIONAUX (FOVI)

Les FOVI : Les Faux Ordres de Virements Internationaux nommés également "arnaques aux présidents" consistent, au moyen de manœuvres frauduleuses, à obtenir de la part d'une entreprise victime un virement bancaire indu sur des comptes étrangers et portant

En forte recrudescence, les FOVI existent depuis de nombreuses années. Leurs auteurs recourent à des modes opératoires parfois sophistiqués auprès, généralement, du service comptable de l'entreprise victime via les vecteurs principaux suivants :

- faux tests informatiques
- usurpation d'identité (directeur)
- action directe auprès de la banque détentrice des comptes
- utilisation d'un logiciel espion (cheval de Troie)

Explications :

Les FOVI sont des escroqueries réalisées principalement par téléphone et concernent toutes les entreprises. Les escrocs collectent en amont un maximum de renseignements sur l'entreprise victime à l'aide des réseaux sociaux, des vecteurs de communication de l'entreprise, Internet, mais aussi depuis quelques mois en utilisant des virus informatiques (chevaux de Troie).

L'ensemble des informations récoltées (données bancaires, organigramme société, projets etc.) associé à un ton persuasif (clé de voûte de l'opération) permettent, en prétextant une opération urgente, d'obtenir des virements bancaires internationaux.

Cette escroquerie est

Si vous souhaitez visualiser entièrement cette fiche, contactez INTELLIE